



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
À S.E. M. AHMED HAMID ELFAKI HAMID,  
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE\***

*Vendredi 1er juin 2007*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

1. C'est avec plaisir que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Soudan près le Saint-Siège.

Je vous exprime ma gratitude pour m'avoir transmis les salutations de Son Excellence le Président Omer Hassan Ahmed El-Bashir, du Gouvernement et du peuple soudanais. En accueillant ces vœux de paix et de fraternité, j'invoque en retour le Tout-Puissant pour qu'Il éclaire les consciences et qu'Il soutienne les efforts et les initiatives de toutes les personnes qui souhaitent avancer de manière courageuse et décisive sur le chemin de la consolidation de la paix durable dans votre pays et de la fraternité pleinement vécue entre les différentes composantes de la société.

2. Dans mon message [Urbi et Orbi pour la fête de Pâques 2007](#), j'ai voulu me faire l'écho des cris de désespoir poussés par toutes les personnes qui, dans de nombreux pays du monde, quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse, souffrent de l'absence de paix, sont soumises à la violence aux mille visages, au mépris de la vie, à la violation de leurs droits les plus fondamentaux, à l'exploitation sous toutes ses formes, à l'absence de liberté et de sécurité. Les inquiétudes que j'avais alors évoquées rejoignent, comme vous le soulignez, Monsieur l'Ambassadeur, la préoccupation des Autorités de votre pays et de la Communauté internationale, notamment devant la situation dramatique qui perdure depuis 2003 dans la région du Darfour, avec ses conséquences au niveau régional.

Dans ce conflit meurtrier touchant en priorité les populations civiles, chacun sait qu'aucune solution viable pour arriver à la paix fondée sur la justice ne peut être mise en œuvre par la force des armes, mais qu'elle passe au contraire par la culture du dialogue et de la négociation, en vue d'arriver à une solution politique du conflit, dans le respect des minorités culturelles, ethniques et religieuses. Il n'est jamais trop tard pour faire avec courage les choix nécessaires et parfois contraignants destinés à mettre un terme à une situation de crise, à condition que toutes les parties s'impliquent sincèrement et avec détermination à sa résolution et que les déclarations de principe soient accompagnées de mises en œuvre constructives, en particulier sur les dispositions humanitaires urgentes à promouvoir. J'en appelle donc à toutes les personnes qui ont une responsabilité en la matière, pour qu'elles poursuivent leurs efforts et prennent les décisions qui s'imposent. Les différents Accords que vous évoquez, ainsi que le récent Accord de réconciliation signé entre le Soudan et le Tchad, sous l'égide de l'Arabie Saoudite, impliquant les parties dans une coopération avec l'Union africaine et les Nations unies pour la stabilisation du Darfour et de la région tchadienne voisine, sont des appels positifs à abandonner les stratégies d'affrontement, afin de trouver des solutions viables et des points d'appui fiables. Ainsi, la paix et la stabilité désirées par tous pourront advenir – je pense en particulier au processus de paix en cours dans le sud du pays –, avec des effets bénéfiques sur le plan national, continental et aussi mondial.

3. Vous rappelez, Monsieur l'Ambassadeur, que la paix est un don de Dieu Tout-Puissant, le Dieu créateur de tout homme et de toutes choses, dont l'unité de la famille humaine tire son origine. Elle est une aspiration très profondément ancrée dans le cœur de chaque personne, et chacun devrait se sentir toujours davantage responsable de la faire germer, en veillant à ce qu'elle s'enracine dans la justice, qu'elle porte des fruits de réconciliation et qu'elle serve le développement intégral de tous les membres d'une nation sans exception.

La paix constitue donc aussi un défi à relever pour votre pays, riche de sa multiplicité culturelle, de sa diversité ethnique et de la coexistence de plusieurs religions. La diversité nationale peut, si elle est considérée positivement comme une chance, concourir de manière efficace à la stabilisation de la paix et de la sécurité dans le pays, servir l'intégration de toutes les communautés présentes sur le territoire et le développement intégral des personnes, et permettre que l'expression de leurs différences, dans un dialogue franc et sincère, serve au bien commun.

La paix se présente enfin comme une tâche à accomplir et un service du peuple. Il revient notamment aux Autorités de l'État de veiller activement, au sein de la Nation, à l'expression de cette diversité, en ne ménageant pas leurs efforts afin de promouvoir des relations toujours plus fraternelles entre les membres de la communauté nationale, de bannir toute forme de discrimination ou de suprématie d'un groupe sur un autre, et de garantir le respect et les droits des minorités. Ainsi, la paix apparaîtra « non comme une simple absence de guerre, mais comme la convivialité des citoyens dans une société gouvernée par la justice, société dans laquelle se réalise aussi le bien pour chacun d'entre eux, autant que faire se peut » (*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 2006 n. 6*).

4. Pour que tous les hommes soient en mesure d'entretenir des relations fraternelles et sincères, et qu'ils édifient une société toujours plus juste et plus équitable, la contribution des différentes traditions religieuses présentes dans votre pays, avec la richesse de leur patrimoine de valeurs humaines, morales et spirituelles, revêt une importance tout à fait incontournable. L'édification de la paix suppose la conversion des cœurs. Aussi me paraît-il nécessaire que « les relations confiantes qui se sont développées entre chrétiens et musulmans depuis de longues années, non seulement se poursuivent, mais se développent dans un esprit de dialogue sincère et respectueux, fondé sur une connaissance réciproque toujours plus vraie qui, avec joie, reconnaît les valeurs religieuses que nous avons en commun et qui, avec loyauté, respecte les différences » (*Discours aux Ambassadeurs des pays musulmans, 25 septembre 2006*). Pour vivre de manière toujours plus apaisée cette mission spécifique au service du bien de la communauté nationale tout entière, il est fondamental que les personnes et les communautés aient publiquement la liberté de professer leur foi et de pratiquer leur religion. L'expérience montre que la faculté d'agir selon une conscience éclairée, la capacité donnée de rechercher avant toute chose la vérité dans la droiture et la possibilité de vivre de manière conforme à sa croyance, dans le respect des autres traditions religieuses, sont des éléments nécessaires à la consolidation de la paix et à l'établissement de la justice, conditions essentielles d'un développement durable et fécond et d'une existence paisible et digne pour les citoyens.

5. Vous saluez, Monsieur l'Ambassadeur, la mission spécifique des communautés catholiques et de leurs évêques, en communion avec le Successeur de Pierre, pour « asseoir la paix, l'entente des nations et pour affermir les valeurs spirituelles au sein des peuples ». Je souhaite, par votre intermédiaire, exprimer mon affection et ma proximité spirituelle à la Conférence épiscopale et à tous les catholiques du Soudan. À travers eux, je salue également l'action de tous les organismes catholiques, nationaux ou internationaux, qui œuvrent dans le pays au service du développement intégral de tous les habitants du pays sans distinction. Je connais leur courage et je partage les douleurs que de nombreuses années de conflits leur font endurer. Leur foi les invite à travailler jour après jour avec les hommes de bonne volonté contre toutes les formes d'intolérance et d'exclusion, qui peuvent avoir des conséquences dévastatrices pour l'unité de la société. Je ne doute pas que la possibilité d'être consultés et d'être associés de manière plus active à l'élaboration de solutions viables pour bâtir la paix leur permettrait de mieux assumer leur mission spécifique au sein du peuple soudanais ! Grâce au Christ, qui est leur espérance inébranlable dans les épreuves que connaît leur pays, ils seront, avec tous leurs compatriotes, des artisans de paix audacieux et généreux.

6. Au moment où vous commencez votre mission auprès du Saint-Siège, je vous offre mes meilleurs vœux. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici un accueil attentif et une compréhension cordiale auprès de mes collaborateurs.

Sur Votre Excellence, sur ses proches, sur les responsables de la Nation et sur le peuple soudanais tout entier, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Très-Haut.

*\*Insegnamenti di Benedetto XVI* vol. III, 1 2007 p.1014-1017.

*L'Osservatore Romano* 2.6.2007 p.8, 9.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.24 p.7, 8.

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana